

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

**DIRECTIVE DE LA COMMISSION**

**du 8 décembre 1986**

**concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux procédures visant le contrôle des caractéristiques, des limites et de la détonabilité des engrais simples à base de nitrate d'ammonium et à forte teneur en azote**

(87/94/CEE)

(JO L 38 du 7.2.1987, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 2003/2003 du Parlement européen et du Conseil du 13 octobre 2003	L 304	1	21.11.2003

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1987L0094:19880106:FR:PDF>